



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Une réserve financière pour la transition écologique sous toit

La création de la réserve financière en faveur du développement durable est une étape importante pour la transition écologique du canton de Neuchâtel. Proposé par la verte **Christine Ammann Tschopp**, ce nouvel outil assurera au Gouvernement une assise financière pour ses projets éco-sociaux. Prélever une partie de la rétribution annuelle de la BNS garantit ainsi sur le long terme le financement d'importants projets structurels à l'échelle de notre canton, à l'instar des prochains plans climat ou encore de l'infrastructure écologique.

L'acceptation de la subvention de 3 millions de francs, promue par l'élue écologiste **Brigitte Neuhaus**, destinée au personnel des institutions de la santé est un choix politique extrêmement important et un gage de stabilité social. Bien que symbolique, ce montant assure la reconnaissance et le respect du Grand Conseil pour l'engagement des soignantes et des soignants après la pandémie de COVID-19. Les Vert·e·s attendent donc à présent une indexation conséquente des salaires, comme exigé par les conventions collectives du secteur.

Finalement, les Vert·e·s sont très satisfait·e·s de l'introduction d'un taux d'imposition de 15% des bénéficiaires supérieurs à 40 millions de francs des grandes entreprises. Cette révision de notre système d'imposition réduira la concurrence fiscale entre Etats, mais aussi entre Cantons et permettra de contrecarrer le renchérissement et de combattre la hausse des primes maladies par des subsides plus adaptés.

Neuchâtel, le 7 décembre 2022